



DEUXIEME CONFERENCE REGIONALE DU CONTINENT AFRIQUE

Tunis, les 13 et 14 novembre 2009

COMPTE-RENDU

Étaient présents :

Messieurs K. GHERBI (Algérie) – F. BELOUAFI (Maroc) – W. OLOMO (Cameroun) – I. KONATE et P. KONE (Mali) – D. SADOU (Guinée Conakry) – M. BAYILI (Burkina Faso) – Madame F. BEJI (Tunisie) – Messieurs E. RIAHI – A. JEBALI – H. NACEM – G. CHELBI et J. ARFAOUI (Tunisie)
J.M. DURANT (FIODS)

Absents excusés :

A. BA (Sénégal) – M. MIZERE (République du Congo)

VENDREDI 13 NOVEMBRE 2009

Après le mot de bienvenue d'Ezzedine RIAHI, Président de l'Association Tunisienne et du délégué continental Farid BELOUAFI, le secrétaire général de la FIODS, J.M. DURANT fait rappel de notre Organisation Internationale, créée en 1955 sous la présidence de R. GUENIN (France).

La FIODS est la seule organisation internationale (OING) représentant les donneurs de sang volontaires et non rémunérés au niveau international et dans les instances du Conseil de l'Europe.

Elle intervient dans toutes les instances pour faire respecter l'éthique du don de sang volontaire et non rémunéré, pour la traçabilité universelle du sang et des produits dérivés ainsi que pour leurs utilisations.

Elle participe activement à la rédaction des modifications utiles et contractuelles à apporter au guide européen sur la préparation et la qualité des produits sanguins et au guide ABB (américain). Elle bénéficie d'un statut participatif au Conseil de l'Europe où elle est active dans quatre commissions. Elle coopère avec l'OMS, la Fédération des Sociétés des Croix Rouge et Croissant Rouge, avec la Société Internationale de la Transfusion Sanguine. Elle intervient pour faire appliquer les directives européennes aux nouveaux membres entrant dans l'UE.

En interne, elle a mis en place avec succès le Forum des Jeunes et, plus récemment, elle s'est dotée d'une Fondation de Solidarité destinée à soutenir les projets présentés par nos adhérents.

1. Rappel des travaux de la première conférence de MOHAMEDIA (Maroc)

Compte-tenu du peu de pays présents (ALGERIE – MAROC – TUNISIE), cette conférence a donc concentré son travail sur une réflexion globale des différentes situations auxquelles sont confrontées les associations présentes.

2. Programme global pour le développement de la coopération entre la FIODS et le continent africain

Le secrétaire général de la FIODS passe en revue tous les points qui appellent le débat, la discussion.

- a) Il met l'accent sur une plus grande participation de tous les pays membres du continent Afrique aux travaux du prochain congrès de la FIODS qui se tiendra en 2011.
La Tunisie fait alors part de son intention de se porter candidate pour l'accueil de ce congrès. A toutes fins utiles, le secrétaire général rappelle les termes de l'article XII – paragraphe 1 du règlement intérieur ayant trait au paiement des cotisations.
Il invite les pays membres qui ne sont pas encore à jour du paiement de leurs cotisations à procéder à la régularisation de leur situation afin de pouvoir participer aux votes qui auront lieu pendant le congrès.
Il précise que le montant de la cotisation, pour les pays confrontés à des difficultés, a été laissé à 100,00 euros par an lors de notre assemblée générale tenue en Italie. Malgré ce, à ce jour seulement trois pays ont réglé leur cotisation : ALGERIE, BURKINA FASO, ILE MAURICE.
- b) Le secrétaire général présente ensuite la Fondation de Solidarité FIODS ainsi que les buts qui lui ont été assignés, dont celui de soutenir les pays membres pour la planification et la gestion des programmes de coopération internationale, d'organiser des activités en rapport avec le don de sang bénévole et non rémunéré.
Une lecture d'explication du modèle-type de demande d'aide au financement de projets est ensuite faite. Il est important de bien renseigner les lignes du co-financement prévu ainsi que le nombre des participants qui bénéficieront du projet.
- c) Il est annoté l'absence de plusieurs membres lors de la réunion du conseil exécutif d'AMSTERDAM, le 7 novembre 2009.
Le fonctionnement de cette instance de la FIODS doit pouvoir se poursuivre malgré tout et ce, dans l'intérêt de toutes nos associations adhérentes.
Il est donc de la responsabilité des pays membres d'engager leurs délégués à assumer pleinement le mandat pour lequel ils ont été élus. Que chacun prenne ses responsabilités.
- d) Communication de la FIODS avec ses associations membres. Certaines regrettent l'abandon de la Revue FIODS. Le secrétaire général rappelle, qu'à sa connaissance, cette revue n'est plus éditée depuis le n° 51 (1995) et ce pour plusieurs raisons :
 - coût important de production et d'imprimerie,
 - difficultés pour obtenir des textes préparés par nos membres,
 - absence d'une personne bénévole acceptant d'en être le rédacteur.D'autre part, les moyens modernes de communication utilisés sont interactifs, contractuels et, de façon instantanée, à disposition du plus grand nombre. Le site de la FIODS « www.fiods.org », parfaitement en adéquation avec les demandes du moment, remplace donc avantageusement la revue et peut répondre à toutes les interrogations que peuvent se poser nos membres.
- e) Il apparaît que l'absence de reconnaissance d'utilité publique, dont ne bénéficient pas bon nombre de nos associations membres, soit un handicap dans le montage et l'exécution de leurs programmes d'actions ou dans leurs activités dans le domaine du sang.

Le secrétaire général en mesure toute l'importance mais aussi les obstacles qui découlent de cette situation qui freine l'évolution recherchée par nos associations.

Il propose que les pays confrontés à cette situation s'attachent d'abord à se rapprocher de pays qui bénéficient déjà de la reconnaissance d'utilité publique afin de s'inspirer de leur expérience pour ensuite la transposer dans leurs propres pays.

- f) Au même titre de ce qui se fait déjà dans des pays, notamment d'Europe, la recherche du soutien matériel ou/et financier de la Transfusion Sanguine aux actions et aux activités des associations de donneurs de sang volontaires et non rémunérés s'inscrit dans la logique d'un partenariat bien compris et accepté.

Les associations sont, de fait, les partenaires incontournables des centres de transfusion sanguine. Elles assurent l'approvisionnement desdits centres en produits sanguins et, à ce titre, elles doivent être soutenues et aidées par ces derniers, que ce soit dans leurs campagnes de sensibilisation au don du sang, de recrutement et de fidélisation de nouveaux donneurs de sang, de formation et d'information, d'organisation et d'accompagnement des collectes de sang.

3. Exposé des situations locales, des retours d'expériences

MALI

Ibrahima KONATE (président) se plaît, avant tout, à souligner l'appui important dont bénéficie son association de la part du CNTS.

La JMDS du 14 juin a été réussie, également avec l'appui efficace du CNTS.

L'association fait, six fois par an, des interventions sur les ondes de la télévision pour sensibiliser les populations au don du sang.

Elle réalise parallèlement des actions décentralisées dans tout le pays.

Un prix baptisé « TARABORE » (femme décédée en couches) est attribué chaque année et focalise les populations sur les risques de la maternité, notamment au moment de la délivrance.

Malgré les collectes réalisées, en site fixe ou en mobile, le pays n'a pas encore atteint l'autosuffisance nationale. La prédominance du don dit de « positionnement » est encore trop importante et contrarie l'accès à l'autosuffisance.

Le pays est voisin avec six autres états avec lesquels les relations sont inexistantes au plan associatif.

ALGERIE

Kaddour GHERBI (président) remercie, en premier lieu, les tunisiens pour leur accueil et pour l'organisation de cette deuxième conférence.

Puis il fait rappel de l'historique de la Fédération Algérienne, association nationale, créée le 15 octobre 1976, à caractère socio-humanitaire au service du public.

Actuellement, elle est composée de 38 associations de wilayas et autant de daïra et communes.

80.000 donneurs de sang apportent 384.450 dons par an (soit + 4,38 % par rapport à l'année 2007) au CNTS.

Le don dit de « positionnement » est en recul et ne représente aujourd'hui que 41 % des apports en sang.

La F.A.D.S. projette la suppression du don familial.

Les dons réguliers s'élèvent à 27 %, les dons occasionnels à 32 %.

Trois journées importantes marquent les activités de la F.A.D.S :

- le 30 mars, journée maghrébine,
- le 14 juin, JMDS,
- le 25 octobre, journée nationale.

L'Agence Nationale du Sang est structurée autour de 180 postes opérationnels, comprenant 24 clinomobiles (dont 13 appartiennent à la F.A.D.S.) et 24 véhicules de transport du sang.

Outre la collecte du sang, l'agence réalise l'aphérèse pour la collecte du plasma et des plaquettes.

Tous les produits récoltés subissent systématiquement un contrôle sérologique pour le dépistage des IST (VIH, hépatites B et C, syphilis).

L'autosuffisance nationale est atteinte en Algérie, même s'il est regrettable et dommageable que les transfuseurs snobent ou méprisent les associations et le travail important et essentiel qu'elles font chaque jour.

La F.A.D.S. travaille à la création d'une activité « Don d'organes et de moelle osseuse ».

CAMEROUN

Wilfried OLOMO (président) présente son pays qui comprend 18.000.000 d'habitants.

L'association nationale a été créée en 2005. Elle est composée de trois grandes associations mais connaît des difficultés avec une organisation (ONDS) dirigée par le Dr Y. ADAMA qui veut s'ériger en « patron » de toutes les associations de donneurs de sang.

Les campagnes de sensibilisation organisées en 2008 et en 2009 ont donné de bons résultats, les activités avec les hôpitaux centraux ont été accrues.

Plusieurs opérations intéressantes ont été réalisées, en dehors de la JMDS, avec les opérateurs téléphoniques.

La JMDS a été suivie avec succès dans les universités, dans les lieux de culte, etc...

Il n'existe actuellement aucune structure transfusionnelle nationale, le fractionnement se faisant à partir des banques de sang disséminées sur le territoire.

Le pays n'est pas en autosuffisance en produits sanguins.

Le don dit de « positionnement » est prédominant au CAMEROUN.

Seules les collectes de sang total sont organisées par les banques de sang.

TUNISIE

L'association a été fondée en 1961, explique E. RIAHI (président) et est composée de 14 associations régionales.

Deux journées importantes sont au programme de l'association :

- le 8 avril, journée nationale du don de sang (fête des martyrs),
- le 14 juin, JMDS.

La transfusion sanguine est structurée autour de 2 CNTS (un qui dépend du Ministère de la Santé, un autre qui dépend du service des armées) et de 5 CRTS.

Il existe une coopération avec le LFB pour le fractionnement du plasma.

Au cours de l'exercice 2008, 162.500 poches de sang ont été récoltées. Les besoins des CNTS s'élèvent à 200.000 poches, les pénuries enregistrées pendant la période estivale ou au moment du Ramadan accentuent ce déficit.

L'association participe au Comité National de Transfusion Sanguine ; elle bénéficie d'une subvention annuelle de l'état et de la santé publique.

L'effectif des donneurs de sang est composé de 60 % de jeunes, le don dit de « positionnement » représente encore environ 15 %.

GUINEE CONAKRY

D. SADOU (président) indique que l'association a été mise en place en 1998.

Le pays compte 8.000.000 d'habitants.

Le don dit de « positionnement » est largement majoritaire.

L'association participe à la création de clubs dans les communes.

Il existe un protocole d'accord entre l'association et le Ministère de la Santé.

Cependant, l'autosuffisance en produits sanguins n'est pas atteinte.

MAROC

F. BELOUAFI (délégué continental) présente l'Association Marocaine (A.M.D.S.) créée en 1956, ayant accueilli à plusieurs reprises les Congrès, Assemblée Générale et le Conseil Exécutif de la FIODS.

Il existe sur le territoire marocain une association appelée « Alliance des Donneurs de Sang » qui sera invitée à rejoindre la Fédération Maghrébine des DSB qui regroupera les 16 associations du pays et qui devrait voir le jour avant la fin de l'année 2009 (date butoir de la création : 19 décembre 2009).

Trois évènements importants figurent au calendrier de l'association :

- le 3 mars, la fête maghrébine du don du sang,
- le 14 juin, la JMDS,
- le 5 décembre, la fête nationale des donneurs de sang, dédiée aux jeunes donneurs.

L'organisation transfusionnelle comprend un CNTS qui fixe la politique générale en matière de transfusion sanguine et qui réalise des séminaires auxquels participent les associations de DSB, et 17 CRTS qui regroupent les 35 CTS répartis sur tout le territoire. Le CNTS est subventionné par l'état.

Le pays est en autosuffisance en produits sanguins.

Il existe une convention passée avec le Ministère des Affaires Islamiques ; c'est ainsi que tous les vendredis, après le prêche à la Mosquée, les fidèles vont donner leur sang.

Le don de sang volontaire et non rémunéré est généralisé sur la totalité du territoire mais, en cas d'intervention chirurgicale pour un malade d'un groupe sanguin rare, il est fait alors appel au don familial.

Le CNTS a passé une convention avec le LFB qui a déjà fractionné, en 2009, 12.000 litres de plasma.

SAMEDI 14 NOVEMBRE 2009

BURKINA FASO

L'association nationale a été créée en 1998, suite à une pénurie générale de sang, commente M. BAYILI (président de l'ADOSAB).

Le don familial est en régression progressive, mais malgré cela, le pays n'a pas encore atteint l'autosuffisance en produits sanguins. Il y a donc nécessité urgente à élargir les réseaux d'information.

La transfusion sanguine comprend un CRTS et des banques de sang. Depuis 2005, des équipements modernes ont été installés dans les structures transfusionnelles.

L'association favorise et organise des stages de formation de formateurs qui auront pour mission de propager, partout, l'information sur le don de sang auprès des populations.

Après ce tour de table, très instructif, le secrétaire général remercie particulièrement chacun des intervenants pour l'excellente présentation faite mais aussi pour tout le bon travail fait sur le terrain pour améliorer l'activité de leurs associations, la relation aux donneurs, le partenariat actif avec les centres de transfusion sanguine.

Il insiste sur la nécessité d'obtenir des CRTS la prise en charge des donneurs de sang lorsqu'ils se déplacent pour se rendre à une collecte de sang afin qu'ils soient couverts par une assurance responsabilité civile.

Il faut également veiller à ce que les donneurs de sang reçoivent une collation correcte après le don de sang.

4. Comité continental Afrique

F. BELOUAFI, délégué continental, rappelle que depuis le Congrès de la FIODS tenu à MARRAKECH, en mai 2008, il n'y a plus de bureau. Il est donc nécessaire et urgent de reconstituer cette instance et de la remettre en activité.

Il fait lecture de l'article IX du règlement intérieur et rappelle les enjeux auxquels est confronté le continent africain, situation qui impose une prise de conscience et donc une mobilisation générale de toutes les bonnes volontés et de toutes les énergies.

Il fait appel à candidatures, étant précisé que le bureau qui sera élu aura à assurer le fonctionnement de la structure jusqu'au Congrès de la FIODS en mai 2011 (mandat intermédiaire).

Après un tour de table, les candidatures d'I. KONATE pour le poste de secrétaire général et de F. BELOUAFI pour le poste de délégué sont déposées par le bureau de l'assemblée.

A l'unanimité des membres présents, sont élus :

- Délégué continental : Farid BELOUAFI
- Secrétaire général : Ibrahima KONATE
- Chargés de mission : W. OLOMO, D. SADOU, K. GHERBI, E. RIAHI

5. Stages de formation de formateurs

La Fédération Maghrébine (Algérie, Libye, Maroc, Tunisie, Mauritanie) a monté un projet de stage avec HEMAQUEBEC (Canada).

En GUINEE CONAKRY, ce type de stage fonctionne depuis 2003 et avec succès.

J.M. DURANT présente ensuite le dossier élaboré par la Fédération Française pour le Don de Sang Bénévole (FFDSB), qui se présente sous la forme d'un classeur comportant six fiches intitulées :

- la collation en collecte (quelles boissons ? quels aliments ? etc.),
- la gestion des attentes (les principales causes d'attente, comment gérer l'attente ? etc.),
- la qualification des salles (logique de l'organisation, conditions matérielles),
- la formation des trésoriers (organisation du stage sur site),
- la formation des présidents et des secrétaires,
- relation avec la presse (communiqué et dossier de presse).

Les pays présents à la conférence, intéressés par le contenu de ce document, demandent à J.M. DURANT d'essayer de leur en faire parvenir un exemplaire. J.M. DURANT sollicitera la FFDSB à cet effet.

6. Comité des Jeunes ou mise en place d'un réseau

Un Comité des Jeunes existe au Maroc et en Tunisie.

Le secrétaire général de la FIODS explicite tout l'intérêt et les buts qui intéressent ce Comité des Jeunes (CIJ ou IYC) puis met en exergue l'excellent travail réalisé depuis 2000, date de la première édition du FORUM des jeunes, initié par la FIODS, dans ces forums internationaux qui se sont successivement tenus en ITALIE, au DANEMARK, en FRANCE, en ESTONIE, en GRECE et en TUNISIE.

Lors du dernier FORUM, qui s'est tenu à KOGE (Danemark), les jeunes ont réfléchi à l'évolution de la communication entre pays mais aussi à une réorientation du travail en privilégiant le réseau.

Pour cela, ils vont s'appuyer sur l'utilisation du système FACEBOOK, dont Marion DUCLOS expose le mécanisme et les multiples avantages (mise en communication de groupe).

7. Partenariat actif avec les CNTS

Le secrétaire général de la FIODS informe l'assemblée de l'opération partenariale tripartite en cours de réalisation au SENEGAL.

La finalité de ce partenariat, conclu entre l'état, le Centre de Transfusion Sanguine et l'Association Nationale représentative de tous les donneurs de sang volontaires et non rémunérés, est de faire traiter, à façon, le plasma récolté sur l'ensemble du territoire par le LFB. Ce dernier retournant les produits fractionnés sous forme de médicaments au Centre de Transfusion Sanguine du SENEGAL, médicaments qui font actuellement défaut pour pouvoir soigner les patients.

Il précise que le LFB intervient déjà, pour le fractionnement du plasma, au MAROC et en TUNISIE, à la plus grande satisfaction des parties concernées.

Mais d'autres formes de partenariat actif peuvent être réalisées, sous forme d'aides matérielle ou financière apportées par les CNTS aux associations de donneurs de sang bénévoles qui œuvrent sans relâche et avec efficacité sur le terrain.

8. Questions diverses

- a) Il est remarqué que certaines fédérations de DSB d'Europe se proposent pour régler les cotisations dues à la FIODS par des associations du continent Afrique.
Ceci est considéré comme un « achat de voix » par les associations de DSB qui ont fait l'objet de cette proposition, et le procédé est vertement réprouvé.
La nécessité de réactiver l'Afrique dans le circuit international est donc plus que jamais d'actualité.
- b) Situation de l'association du BENIN.
La FIODS attend toujours la réponse des autorités à son courrier pour pouvoir envisager la levée de la suspension décidée par ses instances, suite aux nombreuses malversations imputables au président Charlemagne RYNCE AGASSOUSI.
Mathias BAYILI fait part d'un contact téléphonique qu'il a eu avec Charlemagne en mars 2009 au cours duquel ce dernier lui aurait clairement signifié qu'en dehors de lui personne ne présiderait l'association.
Cette situation ne va pas sans préoccuper la délégation continentale.
- c) Prochaine conférence au MALI en décembre 2010.

Le secrétaire général de la FIODS conclut cette conférence en adressant ses vifs remerciements à tous les participants pour leurs interventions, leur grande écoute et pour tout l'intérêt qu'ils ont manifesté, durant ces journées de travail, aux sujets traités.

Il leur souhaite un très bon retour dans leurs pays respectifs et les assure du soutien de la FIODS dans la mise en œuvre de leurs actions et dans leurs activités en faveur du don de sang bénévole, volontaire et non rémunéré.

J.M. DURANT
Secrétaire Général de la FIODS